

Notation 2011 des villes : 42 % des villes bien armées pour affronter la réforme !

[Retrouvez les notes de 869 villes de plus de 10 000 habitants](#)

Public Evaluation System publie son étude annuelle de la situation financière des villes à partir de l'analyse des comptes 2009. Cette étude est réalisée en partenariat avec le magazine [Challenges](#) et est [disponible en détails sur son site internet](#).

Photographie des finances communales à la veille de la suppression de la taxe professionnelle, cette livraison permet de mesurer la situation financière des villes après le premier exercice des équipes élues en 2008 et à l'aube de l'application de la réforme des collectivités territoriales

Alors que les villes votent leurs budgets pour 2011, cette publication permet à chacun, élus, fonctionnaires, journalistes, citoyens, de se saisir des discussions budgétaires locales, inscrites, aujourd'hui, au coeur du débat démocratique.

- ✓ 42 villes (5%) obtiennent trois étoiles, soit une note supérieure à 16 sur vingt, dont Amiens et Clichy-sous-Bois.
Il s'agit d'une note exceptionnelle, attribuée aux villes qui se singularisent fortement et positivement vis-à-vis de leurs pairs sur plusieurs ratios. Une bonne performance sur un seul des cinq ratios ne suffit pas à la collectivité pour se démarquer, l'approche de la notation étant systématique.
- ✓ 321 (37%) villes obtiennent deux étoiles, soit une note comprise entre 13 et 16 sur vingt, dont Albi, Brest, Montfermeil, Pau et Vannes.
Il s'agit de villes ayant réalisé de bonnes performances sur un ou plusieurs ratios et/ou maintiennent des marges de manoeuvre plus confortables que la tendance moyenne.
- ✓ 400 (46%) villes obtiennent une étoile, soit une note comprise entre 10 et 13 sur vingt, dont Bron, Cannes, Montpellier, Nîmes, Strasbourg, Toulouse et Troyes.
Cette note caractérise des villes dont les ratios sont généralement conformes aux tendances moyennes. Il s'agit comme toujours de l'échelon concernant le plus de collectivités.
- ✓ 78 et 28 (12%) villes obtiennent des notes inférieures à 10 sur vingt, respectivement comprises entre 8 et 10 et inférieures à 8 sur vingt, dont Lyon, Marseille, Nancy et Perpignan.

En réunissant les villes dans des catégories stables et homogènes, nous les comparons les unes aux autres sur chacun des cinq critères d'analyse (marges de manoeuvre, poids annuel de la dette, niveau d'endettement, fiscalité, degré de réalisation des prévisions budgétaires). L'étalon de comparaison est ainsi fixé par les villes elles-mêmes, et notre approche permet de situer une ville relativement aux autres.

Jeune entreprise innovante indépendante, Public Evaluation System analyse, compare et note la situation financière des régions, départements et villes de plus de 10 000 habitants depuis sa création en 2004.

Parallèlement à son activité de notation, Public Evaluation System met son expertise financière à disposition des collectivités, [forme les élus locaux et les fonctionnaires territoriaux](#) et a mené, pour le compte de la Commission des Finances du Sénat, une étude sur [l'autonomie financière et fiscale des collectivités](#) en Europe (mai 2009) ainsi que sur [les mécanismes de péréquation dans les pays de l'OCDE](#) (juin 2010). Elle a également lancé, en partenariat avec [Opinion Way](#), une mesure de la [Performance Sociale des Collectivités](#).

Les dernières publications de Public Evaluation System, notamment dans la revue Pouvoirs Locaux, ont porté sur la [péréquation](#), sur [l'autonomie financière](#) des collectivités et sur la [décentralisation](#).

Contact presse : Stanislas Boutmy - 01 49 49 03 34 - s.boutmy@public-evaluation.com

www.public-evaluation.com